

# Les étrangers ?

## Rapport de la Commission des élections

### Les étrangers peuvent-ils être admis à la Commune?

Considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle ;  
Considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyens aux étrangers qui la servent ;  
Que cet usage existe depuis longtemps chez les nations voisines ;  
Considérant que le titre de membre de la Commune étant une marque de confiance plus grande encore que le titre de citoyens, comporte implicitement cette dernière qualité.  
La Commune est d'avis que les étrangers peuvent être admis, et vous propose l'admission du citoyen Frankel. Extraits, Journal Officiel du vendredi 31 mars 1871

### Ils ont des postes responsables



**Dombrowski Jaroslav**  
1836-1876, polonais  
Général commandant en chef  
la 1<sup>e</sup> armée, dite de l'aile droite.



**Wroblewski Walery**  
1836-1906, polonais  
Général commandant en chef  
la 3<sup>e</sup> armée, dite de l'aile gauche.

**Gyorock Georges**  
1847-1899, ingénieur  
hongrois . Chef d'escadron  
d'artillerie fédérée. Commandant  
l'artillerie Montmartroise.



**Frankel Léo, 1844-1896**  
ouvrier bijoutier hongrois  
Membre de la Commune pour  
le XIII<sup>e</sup> arrondissement. Délégué  
à la Commission du travail et  
de l'Échange.



**Dmitrieff Elisabeth**  
1850-1918 ?, russe  
L'une des animatrices  
de l'Union des femmes pour  
la défense de Paris et les soins  
aux blessés.



**Cipriani Amilcare**  
1844-1918, italien  
Combat sous les ordres de  
Garibaldi et participe à toutes  
les luttes pour la liberté.  
Sous la Commune, officier  
d'état-major et secrétaire  
de Flourens. Déporté en  
Nouvelle Calédonie.  
Victime d'une accusation  
mensongère, il est condamné  
à 25 ans de travaux forcés  
par le gouvernement italien.  
Les preuves de son innocence  
établies, il fut libéré.  
Réfugié en France.  
Rédacteur à l'Humanité.